

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARDI 16 NOVEMBRE 2021 – 9H30

Compte-rendu

Étaient présent.e.s

Mesdames

- Christine BEAUCHEMIN-FLOT
- Eva BRUCATO
- Maïla DOUKOURÉ
- Frédérique DUPERRET
- Élise MIGNOT
- Olivia REGGIANI
- Aline ROLLAND

Messieurs

- Jérémie BRETA
- Paul-Marie CLARET
- Sylvain CLOCHARD
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN

Y assistaient

- Béatrice BOURSIER
- Romane PÉRISSÉ
- Louise LEBON

Étaient excusés :

- Martin BIDOU
- Boris THOMAS pouvoir à Olivia REGGIANI

13 administrateur.ice.s sur 14 présent.e.s ou représenté.e.s.

Le Scare s'est réuni à Paris le mardi 16 novembre à 9h30, afin d'élire son nouveau bureau, d'accueillir la nouvelle administratrice élue Aline Rolland, des cinémas Caméo à Nancy, et de faire le bilan de l'Assemblée Générale 2021, qui s'est tenue pour la deuxième année consécutive au Congrès des exploitants et à laquelle certain.e.s administrateur.ice.s n'ont pu participer.

1. Validation du compte-rendu du CA du 8 septembre 2021

Le compte rendu du CA du 8 septembre a été voté à l'unanimité par les administrateur.ice.s présent.e.s ou représenté.e.s.

2. Election bureau

Le Conseil d'Administration du Scare a élu son bureau à l'unanimité :

Co-Président.e.s

- Christine BEUCHEMIN-FLOT - Le Select, Antony
- Stéphane LIBS - Cinémas Star et Star Saint-Ex, Strasbourg

Vice-Président.e.s

- Sylvain CLOCHARD - Le Concorde, Nantes
- Frédéric DUPERRET - Le Comoedia, Lyon

Secrétaire

- Pascal ROBIN - Les 400 Coups, Châtellerauld

Trésorier

- Martin BIDOU - Le Nouvel Odéon, Le Louxor, Paris ; L'Astrée, Le Forum, Chambéry ; Le Sémaphore, Nîmes.

Les membres du Conseil d'Administration sont :

- Jérémy BRETA - American Cosmograph, Toulouse
- Eva BRUCATO - Le Royal, Toulon
- Paul-Marie CLARET - Les Cinémas Méliès, Saint-Etienne
- Maila DOUKOURÉ – Les Cinoches, Ris-Orangis ; Cinéma Arcel, Corbeil-Essonnes
- Élise MIGNOT - Café des Images, Hérouville-Saint-Clair
- Olivia REGGIANI - Cinéparadis, Chartres ; Cinéparadis, Ermitage, Fontainebleau ; Le Méliès, Nemours
- Aline ROLLAND – Les Cinémas Caméo, Nancy
- Boris THOMAS - Ciné Saint-Leu, Amiens

Président d'honneur

- Michel HUMBERT

3. Point sur l'Assemblée Générale Deauville

L'Assemblée Générale, qui s'est tenue le 21 septembre à Deauville, a globalement reçu de bons retours de la part des administrateur.ice.s, adhérent.e.s et invité.e.s. Le cocktail qui a suivi, organisé aux Franciscaines a également été un succès. Il est proposé de faire intervenir les partenaires en introduction à l'AG et pas en fin.

La question de la tenue des prochaines Assemblées Générales se pose, entre revenir à une AG à Cannes ou continuer à tenir l'AG à Deauville.

Il a été remarqué que moins d'adhérent.e.s et d'officiel.le.s sont présent.e.s à Deauville. Les petites salles en particulier sont plus présentes à Cannes. Le contexte de pandémie peut influencer sur cette tendance, mais beaucoup de salles ne se rendaient déjà pas au Congrès avant 2020.

Malgré des effectifs moins importants, les administrateur.ice.s pensent qu'une AG à Deauville est plus pertinente, car elle permet un espace de discussion spécifiquement sur l'Art et Essai au Congrès des Exploitants, tandis qu'à Cannes elle se démarque moins au milieu des multiples films et réunions professionnelles.

Un évènement à Cannes, sous forme d'apéro-déjeunatoire, semble quand même nécessaire pour avoir un contact avec les adhérent.e.s et avoir une visibilité auprès des distributeurs et officiel.le.s.

Certains administrateur.ice.s se posent la question de la pertinence d'un double évènement, et du double coût qu'il pourrait engendrer.

Les statuts indiquent que les bilans doivent être déposés et votés avant juin. Avant de rendre la décision officielle, il faudra demander un conseil juridique pour décider de s'il est possible d'organiser l'AG en septembre dans les années qui suivent.

4. Festival Netflix, chronologie des medias, rencontres de l'ARP (Rapport concurrence)

Les administrateur.ice.s reviennent sur leurs positions concernant l'organisation d'une opération Netflix dans les salles Art et Essai emblématiques de France. A l'annonce de cette opération, l'ensemble du milieu professionnel s'est positionné contre à travers plusieurs communiqués.

Le SCARE, dont certains administrat.eur.ice.s ont été contacté.e.s par l'agence, avait anticipé par un vote, avec une majorité de contre. La participation ou non des adhérents à cette opération relevait cependant de choix de programmation personnels.

Des administrateurs approchés par Netflix pour participer à l'opération expriment leurs points de vue et regrettent le ton moralisateur de certains professionnels et organisations dans leurs positions. Ce regret est partagé par une grande partie des administrateur.ice.s, qu'ils soient pour ou contre l'opération.

De nombreux sujets liés à cette controverse sont évoqués. Il est proposé qu'un exposé plus général de la situation sur la place des plateformes dans l'industrie cinématographique française soit fait lors du prochain CA. Un temps plus long consacré à ce débat est nécessaire.

5. CDAC / CNAC

1. Sainte Geneviève des Bois

Le projet d'agrandissement à 7 écrans du cinéma de Sainte Geneviève des Bois, porté par son nouvel acquéreur la société GECl, a fait l'objet de recours en CDAC, déjà évoqués dans les précédents CA. Charles Vintrou, directeur général de GECl a accepté de produire un engagement de programmation discuté avec les cinémas concernés et le CNC. Le recours porté en CNAC par le cinéma François Truffaut de Chilly-Mazarin avait pour objet de le faire valider. Kinépolis, qui exploite un cinéma à Brétigny-sur-Orge faisait également recours.

Le GNCR a souhaité également déposer un recours, qui a été refusé dans un premier temps. Une jurisprudence en CNAC de commerce statue qu'une organisation nationale ne peut pas intervenir dans une affaire locale. Le GNCR a fait appel à Me Stéphanie Encinas pour appuyer sa demande de recours au-delà d'une simple audition, et a demandé une participation financière au Scare, qui a été approuvée, son intervention portant sur le principe de l'autorisation de recours en CNAC d'une organisation professionnelle nationale.

Le recours du GNCR a finalement été validé, mais par la suite, un intérêt national devra être clairement stipulé dans les lettres de demande de recours, pour les organisations professionnelles nationales. Il semble néanmoins que lorsque qu'un opérateur effectue sa programmation à une échelle nationale, c'est bien cet enjeu national qui devrait être retenu au niveau local.

2. Grigny

Un projet d'ouverture de cinéma est porté par la mairie de Grigny depuis plusieurs années. Megarama en est l'opérateur. La ville de Grigny est une zone en difficulté, à la fois économiquement et socialement, et l'ouverture d'un centre culturel viserait à redynamiser la commune et impliquer les jeunes. Il est demandé à l'opérateur de travailler avec la ville pour proposer de l'éducation à l'image et une programmation Art et Essai.

Le projet a été autorisé en CDAC et a obtenu une voie « pour » du membre cinéma nommé par le CNC, ainsi qu'un avis favorable de la DRAC Ile de France.

Le projet est cependant un risque pour le cinéma de Ris-Orangis, situé à 10 minutes à pied de Grigny, et créerait un déséquilibre sur le territoire. De plus, le SCARE regrette qu'un projet de cinéma visant à proposer de l'éducation à l'image, une programmation Art & Essai et des projets culturels aux jeunes en difficulté ne soit pas porté par un cinéma Art & Essai indépendant, plus habitué à ce genre d'activités.

Le cinéma de Ris-Orangis, géré par la communauté de communes du Grand Paris Sud, dont fait partie Grigny, ne s'opposera pas au projet. L'Association régionale Cinessonne a déposé un recours en CNAC. Parallèlement Maïla Doukouré demande à Megarama un engagement de programmation.

6. **Point Fréquentation**

La fréquentation est assez inégale dans les salles des administrateur.ice.s. La majorité des salles ont une fréquentation assez faible et beaucoup de films ont du mal à trouver leur public, avec même des séances à zéro pour des films en sortie nationale.

Certaines salles ont au contraire des résultats plutôt encourageants. Les séances scolaires ont repris sur un rythme soutenu pour la plupart.

Des administrateur.ice.s expriment des inquiétudes sur l'état de leurs trésoreries sur le long terme, et évoquent les emprunts qui devront commencer à être remboursés début 2022.

7. **Actualités SCARE**

1. Portail des salles Art & Essai

Le SCARE a reçu un avis favorable de la commission de l'appel à projets 15/25 du CNC pour son projet de portail collaboratif, mais ne connaît toujours pas le montant alloué. D'autres financements vont être recherchés, notamment auprès du soutien aux industries techniques, pour pouvoir démarrer le projet.

2. Outil KLOX

Des administrateur.ice.s se sont porté.e.s volontaire pour tester l'outil KLOX permettant de créer des campagnes de promotion pour les films sur le web.

3. Formations

Formation CST/Maintenance Cabine : deux dates sont prévues pour l'instant, en attendant de prévoir le calendrier du premier trimestre 2022

- 7 décembre : session théorique en présentiel
- 27 janvier : session pratique

Formation Communication digitale : la prochaine date de formation est confirmée en Normandie (à Hérouville Saint Clair) le jeudi 18 novembre, autour des modules Newsletter et Stratégie globale. Une nouvelle session est prévue pour la région Bretagne à Quimper les 13 et 14 janvier, autour des modules Réseaux sociaux, Newsletter et Stratégie globale, répartis sur deux groupes de niveaux.

4. Sommet des Arcs

La dernière étape de Futur@Cinéma se tiendra au Sommet des Arcs, avec le comité de pilotage dont font partie Béatrice Boursier et Frédérique Duperret.

Le SCARE organise également un atelier en collaboration avec le DIRE autour des nouveaux outils digitaux à disposition des salles. Il se fera en deux parties : données et études d'audience du public Art et Essai, avec Vertigo, et les « nouveaux réseaux sociaux » (Tiktok, Twitch, Discord), avec la chargée de relations partenaires de Tiktok.

8. **Questions diverses**

L'équipe du Pass Culture a annoncé que le dispositif serait élargi aux moins de 18 ans, à partir de la classe de 4eme. Les modalités de sa mise en place seront abordées lors du prochain CA.

La séance est levée à 13h30.